



n° 11808*05

Demande de copie d'une décision de justice civile, sociale ou commerciale

(Articles 1435 à 1441 et 465 du code de procédure civile
article 11-3 de la loi n°72.626 du 05/07/1972)

Nous vous invitons à prendre connaissance de la [notice](#) avant de remplir votre formulaire.

Votre identité :

Madame Monsieur

Votre nom (de naissance): _____

Votre nom d'usage (exemple nom d'époux (se)) : _____

Vos prénoms : _____

Votre raison sociale (si vous êtes une personne morale) : _____

Votre adresse : _____

Code postal |__|__|__|__| Commune: _____ Pays: _____

Adresse courriel : _____ @ _____

Votre numéro de téléphone : _____ de télécopie, le cas échéant : _____

Identité d'une ou des parties à la décision rendue :

1ère partie :

Madame Monsieur

Son nom : _____

Ses prénoms : _____

Sa raison sociale (s'il s'agit d'une personne morale) : _____

2ème partie :

Madame Monsieur

Son nom : _____

Ses prénoms : _____

Sa raison sociale (s'il s'agit d'une personne morale) : _____

Vous souhaitez obtenir :

- une copie certifiée conforme un extrait de la décision (protection des biens et des personnes)
- une première copie revêtue de la formule exécutoire
- une seconde copie revêtue de la formule exécutoire, précisez le motif légitime de cette demande :

Les références de la décision dont vous souhaitez obtenir une copie :

Décision portant le numéro suivant : **numéro de dossier :** _____
ou **RG** _____ ou **N°** ___/____ ou autre : _____

Décision rendue le |_|_|_|_|_|_|_|_| **Par :**

- Le tribunal d'instance de _____
- La juridiction de proximité de _____
- Le tribunal de grande instance de _____
- Le conseil de prud'hommes de _____
- Le Tribunal des affaires de sécurité sociale _____
- La cour d'appel de _____
- La cour de cassation
- Autre (précisez) : _____

Si vous le pouvez, précisez :

la chambre de la juridiction qui a rendu la décision (numéro, type) :

le cabinet du juge qui a rendu la décision :

ou à défaut, la nature de l'affaire (ex : construction, saisie immobilière ...) :

Dans le cas d'un envoi en ligne de ce formulaire, vous devez indiquer le code postal de la juridiction qui a rendu la décision. Si vous ne connaissez pas ce code postal, vous pouvez le déterminer sur le site du ministère de la justice en cliquant sur ce lien : <http://www.annuaires.justice.gouv.fr/>

Code postal de la juridiction : |_|_|_|_|_|

Le : |_|_|_|_|_|_|_|_|